

Billets d'Afrique...

...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

HORS-SÉRIE



Le Togo à nouveau entre violence et mascarade électorale

Le 25 avril 2015 doit se tenir l'élection présidentielle au Togo, petit pays emblématique de la FrancAfrique. Scrutin à un tour, non limitation des mandats, appareil sécuritaire bien en place, impunité, tous les ingrédients sont réunis pour un nouveau hold-up électoral. La population togolaise, excédée par l'incurie des pouvoirs publics, reste prisonnière du clan Eyadema, installé au pouvoir et soutenu par la France depuis près de 50 ans.

DOSSIER HORS-SÉRIE SPÉCIAL TOGO

P.2-3 Le Togo du clan Eyadema, depuis 1963, un coup d'État permanent

Retour sur le régime du général Gnassingbé Eyadema : 38 ans d'un règne sans partage qui a conduit un tiers de la population togolaise à s'exiler. Son régime, aujourd'hui conservé sous la coupe familiale par Faure Gnassingbé, est une figure emblématique de la FrancAfrique.

P.4-5 AVRIL 2005 Le choix (déjà) volé des Togolais

L'élection présidentielle au Togo intervient quasiment 10 ans jour pour jour après le scrutin du 24 avril 2005. Une élection réprimée dans le sang malgré les mobilisations héroïques des opposants et de la société civile (au moins 500 morts et des dizaines de milliers de réfugiés). Retour sur un crime demeuré impuni et sur les mobilisations qui l'ont entouré.

P.6-7 AVRIL 2015 Vers un nouveau simulacre d'élection présidentielle

Fronde sociale à son paroxysme avec des grèves à répétition dans le public et le parapublic, réformes constitutionnelles et institutionnelles repoussées aux calendes grecques, fichier électoral fortement contesté, prémices de violences... Tel est l'inquiétant décor dans lequel le Togo se prépare à la présidentielle du 25 avril 2015.

P.8-9 ENTRETIEN « C'est un mauvais présage, l'impunité ne doit pas continuer à prévaloir »

Témoignage d'André Afanou, directeur exécutif du Collectif des Associations contre l'Impunité au Togo (CACIT), créé en 2005.

P.12 FRANCE-TOGO Coopération sécuritaire avec un régime criminel

L'armée française continue de se compromettre avec le régime

Le Togo du clan Eyadema, depuis 1963, un coup d'État permanent

Le général Gnassingbé Eyadema est décédé le 5 février 2005 après 38 ans d'un règne sans partage qui a conduit un tiers de la population togolaise à s'exiler. Son régime, aujourd'hui conservé sous la coupe familiale par Faure Gnassingbé, est une figure emblématique de la Françafrique.

Après s'être engagé dans l'armée française, Étienne Gnassingbé Eyadema rentre au Togo en 1962. Le 13 janvier 1963, il participe à l'assassinat du premier président et père de l'indépendance togolaise, Sylvanus Olympio, qu'il revendiquera tout au long de son règne. Les putschistes et leur commanditaire français (Jacques Foccart) remplacent Sylvanus Olympio par Nicolas Grunitzky, mais Eyadema est déjà l'homme fort du régime. Il écartera Grunitzky le 13 janvier 1967 et prendra officiellement le pouvoir trois mois plus tard, le 15 avril, devenant président de la République togolaise.

Terreur, clanisme et prédation

Le régime d'Eyadema est à l'image de son accession au pouvoir, un régime de terreur, marqué par la violence, les menaces à l'encontre des opposants, les tortures, les enlèvements, les disparitions forcées. L'armée a toujours joué un rôle prépondérant dans le maintien de cette dictature (jusqu'au coup d'État de Faure Gnassingbé en février 2005). Le régime d'Eyadema comptait 13 000 militaires à la fin des années 1990, soit un soldat pour 300 habitants, tous commandés par l'entourage et la famille d'Eyadema, recrutés en très grande majorité parmi la population kabiyé du Nord du pays (la région d'Eyadema). Tout au long de son règne, un véritable culte de la personnalité est voué au dictateur : statues et affiches à son effigie, chants religieux laudateurs...

Le clan Eyadema se livre à un pillage massif des ressources du pays, en particulier les revenus de l'exploitation du phosphate. Clanisme et népotisme sont la règle : tous les postes clés de l'administration et de l'économie sont occupés par un parent ou un proche. Cette prédation des richesses, assortie d'une gestion désastreuse de l'économie nationale, conduit progressivement le pays à la ruine. Le Togo, un temps qualifié de « Suisse de l'Afrique » grâce à ses nombreuses ressources naturelles (phosphate, café, cacao), est soumis dès

le début des années 1980 aux plans d'ajustement structurels du FMI et de la Banque Mondiale. On assiste alors à une paupérisation alarmante de la population.

Pendant 38 ans, le régime se maintient dans l'indifférence absolue de la communauté internationale, rassurée et aveuglée par la « stabilité » incarnée par Eyadema. Il bénéficie surtout d'un soutien politique, économique et militaire sans faille de la France.

Les expériences « démocratiques » écrasées

Suite au procès politique de deux étudiants, de violentes manifestations ont lieu dans tout le pays en octobre 1990, causant plusieurs dizaines de morts. Eyadema est contraint de concéder le multipartisme et d'organiser en 1991 une conférence nationale souveraine (CNS), censée déboucher sur une « transition démocratique ». Mais le général essaie par tous les moyens d'en bloquer le fonctionnement, la division au sein même de l'opposition lui facilitant la tâche.

Dès le début, le président togolais s'oppose à l'ordre du jour ainsi qu'aux orientations de cette conférence. L'armée refuse de soutenir les institutions de transition, notamment le Premier ministre Koffigoh. La volonté de la CNS d'évincer Eyadema de ses prérogatives et de dissoudre le parti unique RPT amènent l'armée à organiser un coup de force le 3 décembre 1991.

À partir de cette date commence une période de troubles, durant laquelle l'opposition est victime de violentes répressions. Gilchrist Olympio, fils du premier président et principal opposant à Eyadema, échappe à une tentative d'assassinat le 4 mai 1992. Tavio Amarin, leader du parti socialiste panafricain, est assassiné la même année. Eyadema est ensuite rétabli dans ses prérogatives et organise un référendum, à l'issue duquel la Constitution de la IV^e République est approuvée à 99 % des suffrages.

En novembre 1992, les syndicats lancent un appel à la désobéissance civile. C'est le début d'une grève générale qui durera huit mois. Les élections présidentielles et législatives censées se tenir durant la période de transition sont reportées au 25 août 1993 par les accords de Ouagadougou. Malgré les contestations internationales, Eyadema remporte le scrutin avec 96,49 % des suffrages exprimés. L'Union européenne suspend sa coopération.

Les présidentielles de 1998 et 2003

Les élections, législatives ou présidentielles, qui sont organisées depuis la conférence nationale sont à leur tour discréditées par de graves irrégularités, du recensement à la distribution des cartes d'électeurs, en passant par le déroulement même du scrutin et la centralisation des résultats. Les membres de la famille d'Eyadema sont toujours



Manifestation organisée par l'association Survie et le Comité de Soutien au Peuple Togoais sur l'esplanade des Invalides à Paris, le 3 mai 2005 (photo CC Fabrice Tarrit).

placés aux postes stratégiques. Le RPT, parti au pouvoir, s'assure du contrôle des institutions nationales, ce qui lui permet de réformer les codes et la Constitution dans le but d'éliminer les possibilités pour l'opposition de s'imposer sur la scène politique.

Les élections présidentielles de 1998 se déroulent suivant cette mécanique bien huilée. Alors que les bulletins des Togolais se sont massivement portés sur Gilchrist Olympio, l'armée interrompt le dépouillement pour l'organiser elle-même à huis clos. Eyadema est déclaré vainqueur. Les protestations sont, comme à l'accoutumée, violemment étouffées.

Le chef de l'État togolais s'engage alors à respecter la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Mais le Parlement supprime cette disposition afin de donner au dictateur la possibilité de se présenter une nouvelle fois.

En mai 1999, Amnesty International publie un rapport accablant qui suscite la colère d'Eyadema, notamment parce qu'il dénonce plus de cent exécutions extrajudiciaires commises par le régime. En juillet de la même année, Jacques Chirac, de passage au Togo, prend fait et cause pour le dictateur en déclarant, au sujet de l'enquête d'Amnesty International, qu'il s'agit « dans une certaine mesure, d'une opération de manipulation ».

Diverses modifications de la Constitution et du Code électoral verrouillent encore davantage le scrutin présidentiel de 2003. Une clause de résidence permet d'écarter Gilchrist Olympio, réfugié à l'étranger. Eyadema se représente à la Présidence, contrairement à sa promesse solennelle. En France, l'association Survie lance sa campagne *France-Togo, pour une politique respectueuse des peuples* et fait pression sur les autorités françaises pour qu'elles refusent de cautionner une nouvelle mascarade électorale. En vain.

Eyadema décède le 5 février 2005. Son fils, Faure Gnassingbé lui succède dans un bain de sang. Il est réélu en 2010, à l'issue d'une nouvelle mascarade électorale, après avoir fait modifier la Constitution pour imposer le scrutin uninominal à un tour à la présidentielle. Le clan Eyadema est toujours au pouvoir au Togo et s'apprête à « rempiler » à l'issue de la présidentielle du 25 avril 2015.

Texte actualisé issu du rapport « Avril 2005, le choix volé des Togolais » (coord. Fabrice Tarrit, éd. L'Harmattan)



Repères

Superficie: 56 785 km²
 Population : 7 millions d'habitants (estimation)
 Capitale: Lomé
 Monnaie: franc CFA
 Classement selon l'Indice de Développement Humain du PNUD : 166 sur 187 (2014)

Histoire :

1885 : La Conférence de Berlin attribue le Togo à l'Allemagne
 1919 : Le Togo est "partagé" entre la France et le Royaume-Uni
 27 avril 1960 : Indépendance
 13 janvier 1963 : Coup d'État contre Sylvanus Olympio par un commando, auquel participe notamment Gnassingbé Eyadema, qui tue Sylvanus Olympio.
 1967 : Gnassingbé Eyadema accède au pouvoir
 1990 : Conférence nationale
 1993-1998-2003 : Élections truquées, Gnassingbé Eyadema se maintient au pouvoir
 Février 2005 : Décès du général Gnassingbé Eyadema ; son fils Faure est propulsé au pouvoir par l'armée.
 Avril 2005 : Face au tollé général provoqué par le coup d'État militaire, une élection présidentielle est organisée, à l'issue de laquelle Faure Gnassingbé est déclaré élu face au candidat de l'opposition unie. S'en suivent 3 jours d'émeutes et une répression violente faisant des centaines de morts et provoquant un exil de masse des Togolais.
 2010 : Réélection contestée de Faure Gnassingbé

10 ANS APRÈS

Avril 2005, le choix (déjà) volé des Togolais

L'élection présidentielle au Togo intervient quasiment 10 ans jour pour jour après le scrutin du 24 avril 2005. Une élection de triste mémoire violemment réprimée dans le sang malgré les mobilisations héroïques des opposants et de la société civile. L'histoire gardera en mémoire les images d'un militaire togolais s'enfuyant une urne à la main et surtout l'effroyable bilan humain (500 morts et des dizaines de milliers de réfugiés). Retour sur un crime demeuré impuni et sur les mobilisations qui l'ont entouré.

Le scrutin présidentiel de 2005 au Togo a été organisé deux mois et demi après le décès, le 5 février, de Gnassingbé Eyadema, dictateur parvenu au pouvoir en 1967 suite à l'assassinat (de ses propres mains) de Sylvanus Olympio en 1963. Cette figure de la Françafrique a été présentée à sa mort comme « *un ami personnel et donc un ami de la France* » par Jacques Chirac, alors président de la République française. Un ennemi de son propre peuple, en tout cas, pour qui il incarna pendant 38 ans la tyrannie, la violence et la corruption.

L'élection du 24 avril 2005 était censée conclure une période de succession troublée par le premier coup de force de l'armée togolaise, qui a d'abord tenté d'installer par la force le fils du dictateur, Faure Gnassingbé, avant de renoncer face aux pressions internationales. La tentative de succession dynastique, maquillée juridiquement par le professeur de droit français Charles Debbsch, sonna comme un coup de semonce pour les mouvements d'opposition togolais et pour les mouvements de défense des droits de l'Homme ou de lutte contre la Françafrique qui, comme Survie, avaient déjà eu par le passé à dénoncer les mascarades électorales togolaises de 1993, 1998 et 2003.

La campagne électorale, précipitée, fut ponctuée d'actes d'intimidation, de répression violente contre les médias, les partis d'oppositions et, dans la rue, contre les manifestants, en particulier dans le quartier de Bè, à Lomé. Le jour de l'élection, alors que de nombreux observateurs constatèrent un vote massif du peuple togolais en faveur de Bob Akintani, le candidat de l'opposition unie, le pouvoir en place, à l'issue d'une vaste opération de manipulation, donna la victoire à Faure Gnassingbé. Le pouvoir interrompit les communications avec l'extérieur. Ce fut l'explosion. Les

démocrates comprirent qu'on leur avait encore volé la victoire. Le monde entier les abandonna à ce triste sort, les chancelleries s'en remettant à l'avis partial (car influencé par la France) de l'organisation régionale CEDEAO, et de sa mission d'« observation » du scrutin. Les semaines suivant le vote ne firent qu'accroître la tension. La répression violente des initiatives de l'opposition politique togolaise (manifestations, réunions), le quadrillage des rues, se solda par 811 morts selon la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (chiffre par la suite revu à la baisse par l'ONU, autour de 500 tués) et des milliers de blessés. L'exode vers le Ghana et le Bénin voisins fut massif.

Mobilisations en amont du scrutin

Revenir sur les événement de 2005 permet d'analyser les ressorts d'un combat héroïque, perdu face à la violence d'État et au cynisme diplomatique, qui a permis de construire des solidarités locales et internationales exemplaires.

Au Togo, dans les pays voisins, en France, dans les jours qui ont suivi la mort d'Eyadema un front du refus s'est mis en branle pour contester les conditions d'organisation du scrutin annoncé. Convaincus que la vérité devait être connue sur la répression à l'œuvre et sur les risques de fraude électorale, des représentants d'ONG et d'organisations religieuses, des militants des droits de l'Homme, des journalistes se sont rencontrés, ont échangé à distance, organisé des mobilisations. Hasard du calendrier, la sortie du Dossier Noir de Survie sur le Togo (rédigé par Gilles Labarthe, aux Editions Agone) a permis de donner pendant quelques semaines une fenêtre médiatique à la dénonciation des crimes politiques et économiques du régime Eyadema. A Paris, des Togolais

ont acheté cette publication par dizaines d'exemplaires pour la faire connaître, l'envoyer au pays. Au Togo, une coalition de mouvements de la société civile togolaise s'est organisée pour déployer des observateurs dans un grand nombre de bureaux de vote. Parmi les organisations mobilisées, on trouvait notamment la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) et la Commission Diocésaine Justice et Paix. En France, Survie, l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, en lien avec Justice et Paix), le Comité de Soutien au Peuple Togolais (créé pour l'occasion) se sont particulièrement investis. Un militant de Survie a été envoyé au Togo, aux côtés de sept autres personnes venues de France et

Réédition actualisée

Depuis le coup d'État militaire qui a suivi la mort de Gnassingbé Eyadéma, le pays n'a pu digérer le lourd héritage d'une longue dictature, instaurée puis soutenue à bout de bras par la France en premier lieu. Le toilettage politique d'avril 2012 ne fait même pas illusion : « *Le problème du Togo, ce n'est pas que la mafia soit au pouvoir, car la mafia est le pouvoir* ». Le même système continue de triquer les élections, de réprimer les populations, d'orchestrer les divisions. Il ne pourra disparaître que si les relais et les appuis internationaux se retirent du pays.

Edition revue et actualisée, mai 2013 (ouvrage disponible à Survie)

256 pages,
11 x 17 cm,
15 euros



l'Allemagne pour participer à une mission internationale venue soutenir le processus d'observation citoyenne et pacifique déployé à travers le pays. Le témoignage publié par Survie est édifiant. « *Je rentre du Togo et je n'en reviens pas* », déclarait Ardiouma Sirima au moment de la restitution de la mission au siège de l'Union Inter-Africaine des Droits de l'Homme (UIDH) à Ouagadougou, sous le choc des images de la répression et admiratif du courage des organisations togolaises qu'il était venu soutenir.

Contre l'oubli et l'impunité

Après le scrutin et les crimes constatés, un combat a rassemblé tous ces acteurs, celui de la lutte contre l'impunité.

Le 27 avril 2005, Survie lançait un appel contre l'impunité signé par une cinquantaine d'organisations françaises et africaines, dont la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et l'UIDH. Un mois plus tard à peine, un rapport rédigé dans l'urgence, intitulé « *Avril 2005, le choix volé des Togolais* » était publié aux Editions l'Harmattan. Le président de Survie, François-Xavier Verschave (décédé peu de temps après) a jeté ses dernières forces dans sa contribution à ce rapport.

A Paris, le Comité de soutien au peuple togolais a rassemblé chaque soir pendant plusieurs semaines des manifestants devant l'Ambassade du Togo. Le 1er mai, un imposant cortège d'opposants togolais s'est mêlé aux rassemblements syndicaux. Toujours au mois de mai, Survie

organisait la tournée dans toute la France d'un représentant de la LTDH venu présenter, rapports et photos à l'appui, le bilan humain effroyable de la répression.

La Françafrique à l'index

Pour beaucoup, le scénario de la succession togolaise, la répression, les soutiens diplomatiques de Paris, ont constitué un choc qui aurait dû sonner le glas de la Françafrique. Des brèches se sont ouvertes en direction du milieu des ONG, peu politisées jusque là, et de certains politiques osant (enfin) s'indigner de ce qui s'est passé au Togo. On retiendra ainsi certains propos du « déjà candidat » Nicolas Sarkozy tenus devant un public d'étudiants contre la politique menée par Chirac au Togo. Le traitement médiatique a été sensiblement différent de celui des mascarades électorales qu'avait connues jusque là le Togo, grâce notamment aux images diffusées largement de la sinistre conférence de presse ayant suivi la mort d'Eyadéma et désigné son fils, et, sur *Arte*, du militaire s'enfuyant urne à la main. Sur le plan international, cette élection a créé des troubles. La position française a été critiquée tant les déclarations officielles se sont avérées caricaturales. Citons le ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier, déclarant au lendemain des élections : « *Nous sommes heureux des conditions globalement satisfaisantes dans lesquelles se sont déroulées les élections d'hier malgré un certain nombre d'incidents* », ou Jacques Chirac adressant

au nouveau président togolais ses « *félicitations et [...] vœux de plein succès* ». L'Allemagne a été tentée de ne pas suivre cette position française. Le Parlement européen, dans une résolution du 12 mai, a condamné la répression et demandé un nouveau scrutin, sans être suivi par le Conseil de l'UE, paralysé par la position française. Un peu plus tôt, un rapport de la délégation européenne à Lomé évoquant un risque de fraudes et de manipulations plus grave qu'en 2003 avait déjà été enterré.

Un rapport de l'ONU publié en septembre 2005 a souligné que « *les déclarations d'amitié du Président français* » Jacques Chirac au défunt Président togolais « *et l'appui de la France au processus électoral ont été politiquement interprétés comme la confirmation du soutien de la France au pouvoir togolais* ».

La Françafrique reprend ses droits

La suite, on la connaît. Faure est rapidement accueilli à l'Élysée, par Jacques Chirac, puis par son successeur, Nicolas Sarkozy, oublieux de ses critiques d'antan sur la succession dynastique togolaise. En 2006, l'Union européenne reprend sa coopération, suspendue en 1993 à cause des dérives du régime Eyadéma père. La coopération française, qui ne s'était jamais interrompue, est au beau fixe. En décembre 2007, selon *Le Canard enchaîné*, Nicolas Sarkozy incite ouvertement Faure à choisir le groupe Bolloré pour la concession du port en eaux profondes de Lomé, comme marque d'« amitié » avec la France. En 2009 un partenariat de défense est signé entre la France et le Togo. Lors de l'élection de 2010, qui voit la victoire de Faure, la France poursuit la fourniture de matériels de sécurité, déjà utilisés dans les répressions de 2005. En janvier 2013, le gouvernement togolais envoie les premières troupes africaines pour appuyer l'opération Serval au Mali, s'attirant les bonnes grâces de François Hollande, malgré la répression en cours dans le pays dans le contexte tendu de préparation des élections législatives.

Cette séquence togolaise de 2005 à 2015 est une caricature de ce que la Françafrique peut produire de pire. A l'aube de cette nouvelle élection présidentielle, ne laissons pas le clan Gnassingbé et ses soutiens internationaux voler à nouveau le choix des Togolais.

Fabrice Tarrit



AVRIL 2015

Vers un nouveau simulacre d'élection présidentielle

Fronde sociale à son paroxysme avec des grèves à répétition dans le public et le parapublic, réformes constitutionnelles et institutionnelles repoussées aux calendes grecques, fichier électoral fortement contesté, prémices de violences... Tel est l'inquiétant décor dans lequel le Togo se prépare à la présidentielle du 25 avril 2015.

Le Togo jouit d'une sulfureuse réputation en matière d'élections. Depuis les indépendances en 1960, ce petit pays de l'Afrique de l'ouest est marqué par des violences électorales ponctuées par les massacres de civils en avril 2005, après la victoire contestée de Faure Gnassingbé à la présidentielle.

Impossibles réformes

Afin de retrouver une légitimité et de rassurer l'opinion, Faure Gnassingbé conseillé par des mercenaires en col blanc n'a pas été avare de promesses pour plus de liberté, de transparence, de démocratie et de justice dans son pays. L'opposition et le pouvoir signèrent en 2006, l'Accord politique globale (APG) conformément aux vingt-deux engagements souscrits le 14 avril 2004 par les autorités togolaises devant l'Union européenne (UE). Ce document était censé matérialiser la réconciliation nationale et combler le déficit démocratique.

Près de dix ans après, le régime de Faure Gnassingbé n'a jamais appliqué les réformes de fond : le mode de scrutin est toujours à un tour, le mandat présidentiel illimité et les élections locales inenvisagées. En juin 2014, un débat à l'Assemblée nationale togolaise autour d'un projet de loi sur les réformes déposé par le gouvernement a suscité une lueur d'espoir. Espoir vite douché par le rejet de la majorité acquise au pouvoir.

« Nous avons été d'autant plus frustrés de voir (...) les élections locales repoussées à un horizon incertain. Et d'autant plus surpris, de voir (...) sous nos yeux incrédules, les députés de la majorité rejeter le projet de réforme constitutionnelle déposé par le gouvernement, alors même que cette réforme avait été annoncée par le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale devant cette même assemblée nationale quelques mois plus tôt », s'était étonné Nicolas Warnery qui était encore ambassadeur de France au Togo pour quelques semaines. Un

commentaire inhabituel au point que son successeur, Marc Fonbaustier, s'était vu recommander par le Quai d'Orsay d'être « discret et respectueux des réalités locales » (cf. *Billets* n°239, octobre 2014).



Affiche de campagne en avril 2010 à Lomé (CC Rachel Strohm)

Pas de justice, toujours plus d'impunité

Par ailleurs, en mai 2009, une Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a été mise en place par les autorités togolaises. Elle vise à « proposer, à travers les mécanismes de la justice transitionnelle, des voies et moyens susceptibles de favoriser la cohésion nationale en faisant la lumière sur les causes des violences et conflits récurrents » de 1958 à 2005.

Cette commission, dirigée par Monseigneur Nicodème Barrigah, a remis ses conclusions en avril 2012, dans lesquelles les causes des violences, les victimes et les auteurs sont clairement identifiés. Des recommandations sont alors faites pour mettre fin à l'impunité.

« Celui qui a été victime d'une violence a le droit de savoir les causes et les motivations de cette violence. La société a elle aussi besoin de savoir les mécanismes

des violences qui ont provoqué un choc traumatique parmi ses membres et engendré la haine, l'injustice et l'intolérance », a reconnu le président togolais, Faure Gnassingbé lors de la remise officielle du rapport de la CVJR. « C'est avec courage et lucidité qu'il nous faudra lire, avant de les tourner, les pages de cette mémoire controversée pour éviter le retour des vieux démons », avait-t-il promis.

Une bonne volonté du pouvoir ? Que nenni ! La grande partie des recommandations de ce rapport (les plus importantes donc) est restée dans les tiroirs. Pis encore, certains proches de Faure Gnassingbé soupçonnés d'atteintes aux droits humains sont promus pendant que d'autres se pavanent au vu et au su des victimes et de leurs familles. Les cas du Major Kouloum N'ma Bilizim et du lieutenant-colonel Alex Massina Yotroféi sont les plus patents.

Le premier est fortement indexé comme ayant conduit les massacres de 2005 à Atakpamé, une ville située à 150 km au nord de Lomé, la capitale togolaise. « 2500 coupes-coupes auraient été achetés à cet effet par l'armée. Le deuxième dispositif mis en place aurait été constitué par la nomination d'un Officier chargé d'encadrer les soldats devant porter un appui aux militants et aux milices (...). Au niveau régional, les troupes seraient sous le commandement du Major Kouloum qui a semé la terreur dans la préfecture de l'Ogou et ses environs », peut-on lire dans le rapport de l'ONU sur les atrocités commises avant, pendant et après la présidentielle de 2005 au Togo.

Le second est accusé de tortures sur les détenus dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat impliquant Kpatcha Gnassingbé, demi-frère du président togolais, par des éléments de l'Agence nationale de renseignement (ANR) dont il était le directeur. Un rapport de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a établi les faits et situé les responsabilités. Malheureusement, le document a été édulcoré avant d'être

publié sur le site officiel du Togo et le président de cette institution, Christian Koffi Kounté, vit depuis février 2012 en exil en France. « Lorsque vous avez résisté, plusieurs jours, aux pressions de certains conseillers du président et que vous avez pris une décision mettant en cause de hautes personnalités [officiers des services de renseignements et de la gendarmerie], il semble prudent de se mettre à l'abri », se justifie-t-il dans une interview à *Jeune Afrique* (2/03/2012) au titre révélateur, « Tortures au Togo : Les brûlantes vérités de Koffi Kounté ».

En octobre 2014, Massina Yotroféi est pourtant nommé directeur de la Gendarmerie nationale dont la FOSEP 2015 (Force de sécurité pour la présidentielle de 2015) est chargée de sécuriser le prochain scrutin. Vive l'impunité !

Fichier électoral corrompu

Aux lendemains des élections que le Togo a organisées depuis 2005, la récurrente question de la fiabilité du fichier électoral s'est toujours posée. Plusieurs rapports ont pointé du doigt les failles dans cette partie clé d'un processus électoral avec des recommandations. Et, à chaque fois, Lomé prend l'engagement d'apurer le fichier des « centaines de milliers de doublons, de morts, de mineurs et d'étrangers » qu'il contient. L'opposition n'a cessé de demander l'audit du fichier électoral. Mais, rien n'y fait, les élections sont encore et toujours organisées sur la même base.

Depuis quelques mois, Alberto Olympio, président du Parti des Togolais (PT), a accentué la contestation. Expert en informatique, il a fait de l'audit de ce fichier, son cheval de bataille dans la course à la magistrature suprême. Conformément à l'article 60 du code électoral, il a demandé l'accès aux bases de données. Sans succès. Il n'a pas déposé sa candidature.

Malgré son abdication, M. Olympio a présenté le 25 mars 2015 à Lomé, les preuves de la corruption du fichier électoral. Les conclusions de son expertise du fichier qu'il ne s'est pourtant procuré qu'au format PDF jettent du discrédit sur le processus. « L'analyse du fichier électoral ayant servi aux élections législatives de 2013 fait ressortir 259.735 doublons sur 2.957.018 électeurs, soit environ 8,78%. On constate également que la région de la Kara [présentée comme le fief du pouvoir, NDLR] compte le plus de doublons que toutes les autres régions, soit 13% du nombre des électeurs de la zone », révèle-t-il. « En

outre, les électeurs de la tranche d'âge 65 ans et plus, représentent 4,13% du corps électoral en 2013 alors que d'après les chiffres de la Banque mondiale, cette tranche d'âge ne représente que 2,7% de la population togolaise », a-t-il poursuivi. Les morts voteraient-ils ?

M. Olympio a également démontré que les anomalies dans le fichier électoral dépendaient du caractère du scrutin. « Nous avons remarqué qu'à chaque élection présidentielle le nombre d'électeurs croît considérablement mais décroît lors des législatives. En 2005, lors de la présidentielle, le nombre d'électeurs est estimé 3.126.728 contre 2.927.664 lors des législatives d'octobre 2007. Paradoxalement, un enregistrement massif de la population en âge de voter avait été constaté pour ce scrutin. En 2010, le fichier électoral passe à 3.277.292 électeurs pour descendre à 3.044.322, soit une perte sèche de 232.900 électeurs lors des législatives de 2013. Pour la présidentielle de 2015, la CENI table sur 3.500.000 électeurs, soit une augmentation de 455.678 électeurs », martèle-t-il.

Avant cette sortie médiatique, Jean-Pierre Fabre, président du parti Alliance nationale pour le changement (ANC) et candidat de la coalition nommée Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015), avait déjà déposé plainte contre la société Zetes pour faux en informatique et usage de faux. Cette entreprise belge spécialisée en enrôlement biométrique des électeurs, est le fournisseur du matériel électoral de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Togo.

Devant l'ampleur de la contestation, le gouvernement togolais a demandé l'expertise de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Cette institution a envoyé le 24 mars 2015, deux experts électoraux au Togo afin de résoudre cette crise de confiance entre les acteurs politiques togolais. La Communauté économique de la sous-région ouest africaine (CEDEAO), par l'intermédiaire de John Dramani Mahama, a arraché 10 jours de report de la présidentielle initialement prévue le 15 avril 2015. Pas assez !

Front social en ébullition

Parallèlement à ces considérations électorales, un bras de fer oppose les syndicats et le gouvernement, depuis 2013. A travers une plateforme de revendications en 8 points, la Synergie des travailleurs du Togo (STT) réclame le redressement de la grille et

l'augmentation de la valeur indiciaire du salaire des fonctionnaires. Elle lance régulièrement des mots d'ordre de grève et organise des sit-in largement suivis dans les secteurs publics et parapublics. Une situation qui perturbe fortement les cours et entraîne des fermetures temporaires d'écoles puisque sur les plus de 500.000 fonctionnaires que compte le Togo, plus de 50% sont des enseignants. Le secteur sanitaire est aussi très touché par ce débrayage.



Les grévistes de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) en assemblée générale à Lomé (Photo Maxime Domegni)

Devant l'échec des discussions, le gouvernement a affirmé que la grève de la STT était « sortie de son cadre syndical » et était, par conséquent, « illégale ». Pis encore, le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Maganawé a envoyé en février 2015, une note circulaire aux directeurs d'établissement leur enjoignant de recenser les grévistes en vue de leur remplacement par des volontaires. Il n'en fallait pas plus pour enflammer le front social : durcissement des mouvements de grève, violences dans plusieurs villes du Togo entre élèves, parents d'élèves, enseignants et forces de l'ordre.

Le 16 mars 2015, des affrontements ont éclaté à Dapaong (extrême nord du pays) lors d'une manifestation d'élèves. Plusieurs bâtiments officiels ont été saccagés. Le 25 mars 2015, l'armée aurait été sollicitée à Gléi (centre du pays). Un communiqué du gouvernement a fait état de plus de 40 blessés dont deux graves, ce qui laisse présager pire.

Il apparaît donc évident que les conditions ne sont pas réunies pour assurer une élection transparente au Togo. A l'instar de son défunt père, le dictateur Gnassingbé Eyadéma, l'acharnement de Faure Gnassingbé à maintenir le scrutin relève du suicide collectif. Malgré les signaux inquiétants, le Togo s'achemine inéluctablement vers une présidentielle aux résultats connus d'avance et à l'issue de laquelle, qui perd, gagne.

Augustin Taupenas

ENTRETIEN

« C'est un mauvais présage, l'impunité ne doit pas continuer à prévaloir »

Au Togo, la répression de 2005 est dans toutes les mémoires, mais en dépit des annonces officielles de volonté de réconciliation et d'apaisement, les responsables continuent de bénéficier d'une impunité de fait. Un terreau propice à de nouvelles violences selon André Afanou, directeur exécutif du Collectif des Associations contre l'Impunité au Togo (CACIT), qui revient ici sur 10 ans de combat contre l'impunité, sur les tensions actuelles et sur ses attentes vis-à-vis de la diplomatie française.

Quand le CACIT a-t-il été créé et quels sont ses objectifs ?

Le CACIT a été créé après les événements de 2005 et les violences qui ont fait, selon les Nations unies, 400 à 500 morts. Nous nous sommes dit, en tant que défenseurs des droits de l'Homme, qu'il fallait que nous créions un cadre pour lutter contre l'impunité, étant entendu que c'était un des principaux maux qui minaient la société togolaise. Depuis, nous nous sommes donné la vocation d'offrir une assistance juridique non seulement aux victimes de 2005, mais également aux personnes dont les droits continuent d'être bafoués.

Dix ans après, les responsables des violences post-électorales de 2005 ont-ils été jugés ?

Le combat des victimes de 2005 nous a amenés à déposer près de 72 plaintes devant les tribunaux togolais, qui n'ont toujours pas été instruits 10 ans après, au point que nous avons obtenu l'année dernière une condamnation de l'État togolais par la Cour de justice de la CEDEAO. Au final, les victimes que nous accompagnons continuent de voir leur situation se détériorer, mais nous ne perdons pas espoir que les conditions soient enfin créées pour qu'elles soient rétablies dans leurs droits, avec des réparations adéquates et de réelles garanties de non répétition.

Notre préoccupation c'est que le chef de l'État, dès 2007 affirmait dans l'un de ses discours que plus jamais il n'y aurait des actes de violence impunis au Togo. La commission nationale Vérité et Réconciliation a été mise sur pied avec pour mission d'identifier les causes des violences et de poser les bases pour que ces problèmes ne se renouvellent jamais. En fait, un certain nombre d'engagements que le Togo a pris, aussi bien par des textes nationaux (les différents codes : le Code pénal, le Code civil, etc.) que par des textes internationaux (notamment le

Pacte sur les droits civils et politiques, la Charte africaine des droits de l'Homme), obligent l'État à demander que les responsabilités soient clairement établies. Aujourd'hui nous regrettons que les engagements théoriques de l'État ne soient pas accompagnés par des actes concrets et que malheureusement les personnes présumées impliquées dans les actes de violence puissent continuer de circuler dans la rue le plus normalement possible, et que dans certains cas, elles obtiennent même des promotions. Pour nous c'est un mauvais présage. Ce que nous espérons, comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, c'est que les autorités togolaises, avec l'aide de la communauté internationale, réalisent que l'impunité ne peut pas continuer à prévaloir.

Il y a actuellement d'importants mouvements sociaux, et courant mars des événements graves se sont produits dans le nord, avec de nombreuses arrestations et des dizaines de blessés : dans quelle mesure cette escalade est-elle liée au calendrier électoral ?

Nous regrettons qu'il y ait cette répression que nous avons déjà déplorée par le passé. Par le passé nous avons clairement dit qu'il fallait des garanties de non répétition, pour que les gens qui avaient réprimé violemment des manifestations par le passé ne se sentent pas libres de recommencer. Ce qui s'est passé cette semaine à Gleï, non loin d'Atakpamé, et ce qui s'est passé avant à Dapaong, montre que les gens sont toujours à même de réprimer sauvagement les populations, ce que nous dénonçons. Concernant le lien éventuel avec le calendrier électoral, le gouvernement a fait aux syndicalistes beaucoup de promesses qu'il n'a malheureusement pas tenues. Et beaucoup estiment que ce sont les mêmes façons de procéder, à savoir endormir les gens à travers le dialogue social pour les travailleurs ou à travers la création de commissions qui ne prennent pas de



vraies mesures dans le domaine politique ; le gouvernement donne l'impression de faire avec les syndicalistes ce qu'il a fait sur le plan politique. Donc aujourd'hui c'est très difficile, aussi bien pour les syndicalistes que pour une bonne partie des Togolais, de croire aux promesses du gouvernement. Donc, dans l'environnement actuel, il y a des frustrations au niveau politique, il y a un manque de confiance dans l'appareil gouvernemental et forcément ça envenime la situation sur le plan social.

Face à cela, quel est le positionnement des représentations diplomatiques de la France et de l'Union européenne, et quelles sont vos attentes les concernant ?

Du côté de l'Union européenne, nous avons plutôt la chance d'avoir, ces derniers temps, une délégation où l'ambassadeur lui-même et d'autres diplomates sont attentifs à notre façon de voir les choses, notamment lorsque nous montrons que nous sommes préoccupés par les violations des droits de l'Homme et lorsque nous demandons leur appui pour nos actions. Par exemple, nous sommes actuellement en train de déployer, dans la perspective de l'élection présidentielle, un mécanisme d'alerte précoce sur les violences et violations des droits de l'Homme, et ce mécanisme

bénéficie de l'appui financier de l'Union européenne. C'est officiellement une marque de confiance. Les positionnements mêmes, dans la délégation de l'Union européenne à Lomé, vont dans le sens de ce que nous souhaitons au CACIT et de façon plus générale de ce que souhaitent les Togolais : par exemple quand l'ambassadeur dit que l'Union européenne sera très attentive à ce que les réformes se fassent ; ou encore, lorsque la Cour constitutionnelle avait déclaré que la page des réformes était tournée, la délégation avait publié son point de vue sur les réseaux sociaux, à savoir que selon elle cette page n'était pas tournée.

En revanche nous n'avons pas beaucoup eu l'occasion de rencontrer les diplomates de l'ambassade de France. Nous avons fait un certain nombre d'activités, ils ne sont pas venus, peut-être pour des raisons de calendrier. Mais les relations de contact quasi-permanent que nous sommes heureux d'avoir avec l'Union européenne, nous ne les avons pas avec la France. Nous espérons cependant que, même si nous n'avons pas cette chance-là, les plus hautes autorités françaises et notamment leurs représentants ici à Lomé, sauront être intransigeants en ce qui concerne la nécessité pour le Togo d'adopter une fois pour de bon les bases pour des réformes démocratiques et pour que la perspective de l'alternance ne soit pas seulement chimérique pour les Togolais, que les élections se déroulent à intervalles réguliers et que ces élections, comme l'a dit le Président François Hollande, offrent de vraies garanties d'équité, de justice et de transparence, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Une enquête menée récemment par Afrobaromètre, un institut de sondage crédible dans notre pays, révèle que plus de 85 % des Togolais veulent que les réformes se fassent et se fassent avant les élections, et qu'une large majorité de Togolais n'ont pas confiance dans les institutions qui organisent les élections. C'est-à-dire que pour ces Togolais, même si les élections sont organisées de façon formelle, tout semble être fait pour proclamer gagnant seulement un camp. Donc je pense que s'il y a quelque chose qu'il faut demander à la communauté internationale, et à la France notamment, c'est d'user de son influence pour que demain, puisque ça n'est pas le cas aujourd'hui, les Togolais puissent avoir des processus électoraux qui leur inspirent vraiment confiance.

*Propos recueillis
par Thomas Noïrot*

FRANCE-TOGO

Coopération sécuritaire avec un régime criminel

En août 2010, une vidéo avait fait le buzz sur les réseaux sociaux d'Afrique francophone (cf. Billets n°194, septembre 2010). On y voyait le lieutenant-colonel Romual Létondot, coopérant militaire français, s'en prendre violemment à un journaliste togolais fautif de l'avoir photographié auprès de gendarmes togolais, une scène heureusement filmée par un autre journaliste : « *Je m'en fous que tu sois de la presse. Tu enlèves ça. Tu enlèves la photo s'il te plaît, sinon c'est moi qui le prends ! Alors tout de suite ! (...)* Tu veux qu'on te donne un coup sur l'appareil ou quoi ? (...) [S'adressant aux gendarmes togolais] Tu le mets en taule s'il part, tu le mets en taule. [Au journaliste] Tu sais qui je suis ? Je suis le conseiller du chef d'état-major de l'armée de terre, OK ? Est-ce que tu veux que j'appelle le RCGP pour foutre un peu d'ordre là-dedans ? ». Le RCGP, c'est le Régiment des Commandos de la Garde Présidentielle. Rien de plus évident pour ce militaire alignant plus de vingt années de service, dont plusieurs en coopération et deux au Togo, que de mobiliser le cœur de l'appareil sécuritaire. Le déballage dans les médias africains a poussé le ministère de la Défense, qui « *ne se reconnaissait absolument pas ni dans les propos ni dans le comportement de cet officier français* » (*L'Express.fr*, 11/08/10) à rappeler précipitamment son coopérant – dont la mission se terminait officiellement 2 semaines plus tard – et à lui infliger, ô sanction, une mise à pied de 10 jours, pour avoir « *porté atteinte au renom de l'armée* ».

L'arbre qui cache la forêt

En France, où ce sont surtout les dénégations et les propos du militaire selon lesquels il se serait « *fait piéger* » qui ont été repris, « l'incident » a été vite oublié, et le lieutenant-colonel poursuit sa carrière, aujourd'hui en Nouvelle Calédonie. Si le dédain colonial du propos a pu chatouiller quelques oreilles sensibles, le fait qu'un gradé français conseille les plus hautes autorités militaires d'une dictature n'a finalement pas choqué. On peut soutenir un appareil répressif, mais discrètement s'il vous plaît. Et au Togo, où le photographe s'est

fait copieusement tabasser par les gendarmes 15 jours plus tard, la coopération sécuritaire a pu suivre son cours. Le nouvel accord de défense France-Togo, signé en 2009, est entré en vigueur en septembre 2011. Débarrassé des clauses secrètes autorisant la France à intervenir directement pour sauver le régime, il prévoit tout de même, à son article 4, des activités d'« *organisation, équipement et entraînement des forces, le cas échéant par un soutien logistique et des exercices conjoints* » et d'« *organisation et conseil aux forces mettant en œuvre des actions de formation, de soutien technique et la mise à disposition de coopérants militaires techniques français* ». L'avis parlementaire (n° 3291) rédigé par le député Christophe Guilloteau en 2011, précise qu'il s'agit d'« *une coopération de défense classée prioritaire, puisque ce pays occupe le troisième rang des partenaires de la France, avec 3,6 millions d'euros inscrits pour 2011* » avec, entre autres, « *la mise à disposition de 14 coopérants permanents* » et un « *budget total des actions de formation de défense menées au Togo (...) de 631 788 euros* » (p. 15). Sans compter les retraités de l'armée française : le général Raymond Germanos, ex-chef de cabinet du ministre de la Défense Charles Millon et ex-conseiller militaire de Paul Biya au Cameroun (et condamné en 2010 pour les milliers de photos pédophiles en sa possession), œuvre depuis octobre 2013 comme conseiller militaire de Faure Gnassingbé (*Lettre du Continent*, 31/12/13).

Mais le « *savoir-faire français* » vanté par Michèle Alliot-Marie en pleine révolution tunisienne en 2011, ne suffit pas : il faut aussi de l'argent. En 2010, à la veille de la dernière mascarade d'élection présidentielle, la France avait ainsi cofinancé à hauteur de 500 000 €, avec l'Union européenne, l'achat d'équipement sécuritaire pour la police et la gendarmerie togolaises (auprès d'entreprises françaises, bien sûr). En novlangue parisienne, on appelle cela « *sécurisation des cycles électoraux au Togo* » (*Lettre du Continent*, 7/01/10). Et combien pour cette année ?

Thomas Noïrot



Manifestation organisée par l'association Survie et le Comité de Soutien au Peuple Togolais sur l'esplanade des Invalides à Paris, le 3 mai 2005 (photo CC Fabrice Tarrit).

Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, **Billets d'Afrique** décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Abonnement numérique (envoi par courriel, mêmes tarifs) : cocher

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit

Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeurs de la rédaction:

Thomas Noirot et Mathieu Lopes

Comité de rédaction: S. Courtoux, R. De Benito,

R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit, Y. Thomas

Dossier hors-série réalisé par : T. Noirot, F. Tarrit et

A. Taupenas.

Illustrations : J. Beurk

Photos (licence Creative Commons) : André Afanou,

Maxime Domegni, Rachel Stormh, Fabrice Tarrit,

North Dakota National Guard (en couverture, prise le 11/02/13).

Association Survie

107, Bd de Magenta, F75010 Paris

Tél. (+33)1 44 61 03 25

<http://survie.org> et twitter.com/survie

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : avril 2015 - ISSN 2115- 6336

Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Contact de la rédaction :
billetsdafrique@survie.org